



CC 18 C



RÉGLEMENTATION - JURIDIQUE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1er février 2024

Bilan provisoire de l'accidentalité routière en 2023 :

baisse de la mortalité routière en France en 2023.

Pour la première fois depuis 1926, le nombre de tués sur les routes est inférieur à 3 200 (hors années Covid).

En France Métropolitaine

Baisse de la mortalité par rapport à 2022

Selon les estimations de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), 3 170 personnes ont perdu la vie sur les routes de France métropolitaine en 2023¹, contre 3 267 en 2022 (-97 tués soit -3 %).

Baisse du nombre de blessés toutes gravités et baisse du nombre de blessés graves en 2023 comparé à 2022

Le nombre total de blessés² est estimé à 232 000, en diminution de -1,9 % par rapport à 2022.

Le nombre de blessés graves est estimé à 16 000, en diminution de -0,7 % par rapport à 2022.

Baisse de la mortalité des automobilistes, des deux-roues motorisés, des cyclistes et des piétons, hausse de la mortalité des utilisateurs d'engins de déplacements personnels motorisés (EDPM)

- Les occupants de **véhicules de tourisme** ont été 1 525 à trouver la mort sur les routes de l'hexagone (-40 tués soit -3 %) et 4 800 à être blessés gravement (stable par rapport à 2022). Depuis 2020, la part des automobilistes dans la mortalité routière n'est plus majoritaire (48 %) ;
- Les usagers de **deux-roues motorisés** (2RM) connaissent une baisse de leur mortalité par rapport à 2022, avec 707 tués (-11 tués soit -2 %) mais le nombre de blessés graves est stable (5 300). La baisse des décès est observée sur les voies en agglomération ;
- Les **cyclistes** enregistrent une baisse de leur mortalité avec 226 tués (-19 tués soit -8 %). 2 500 cyclistes sont blessés gravement (en baisse de -5 %) ;
- Les **utilisateurs d'EDPM** subissent une augmentation de leur accidentalité : 42 trottinettistes ont perdu la vie en 2023 contre 35 en 2022. 640 trottinettistes sont blessés gravement, en hausse de +7 % ;
- Les **piétons** ont été 440 à trouver la mort soit 48 de moins qu'en 2022 (-10 %). 2 000 piétons ont été blessés gravement, un chiffre stable par rapport à 2022.

1 Données labellisées par l’Autorité de la statistique publique.

2 Pour se conformer aux normes des statistiques européennes, l’ONISR publie une nouvelle série de données relatives aux blessés graves. Ces valeurs sont déterminées par une nouvelle méthode, établie conjointement par l’Université Gustave Eiffel (UGE) et l’ONISR. Au-delà des blessés enregistrés par les forces de l’ordre, la nouvelle méthode permet de prendre en compte l’ensemble des blessés pris en charge par les services hospitaliers, ce qui permet d’établir une vision beaucoup plus précise du nombre réel de blessés de la route.

Mortalité routière selon l’âge et le genre : les hommes toujours plus accidentés que les femmes, baisse pour les 18-24 ans mais augmentation pour les jeunes de 14-17 ans

La part des hommes dans la mortalité routière reste au même niveau qu’en 2022 avec 77,9 %. 75 % des blessés graves sont de sexe masculin en 2023, un ratio équivalent à celui de 2022.

Le nombre de décès chez les adolescents de 14-17 ans augmente en 2023 (117 tués, soit +19 tués par rapport à 2022). Les seniors de 75 ans et plus connaissent également une hausse de la mortalité (507 tués, soit +11 tués par rapport à 2022).

Les autres classes d’âge enregistrent une baisse de leur mortalité en 2023. En particulier, 502 jeunes adultes de 18-24 ans sont décédés, soit -47 tués par rapport à 2022 (-9 %), mais ce bilan reste élevé, rapporté à la population, avec 92 tués par million d’habitants de cette tranche d’âge. Le nombre de personnes tuées âgées de 65-74 ans est de 377, en baisse (-9 tués). 461 adultes de 25-34 ans sont décédés, un bilan stable par rapport à 2022, mais qui reste à un niveau élevé rapporté à la population (61 tués par million d’habitants de cette tranche d’âge).

L’estimation des blessés graves en 2023 augmente par rapport à 2022 dans toutes les classes d’âge sauf chez les 0-13 ans (-8 %). La hausse concerne plus particulièrement les seniors, notamment les seniors de 75 ans et plus (+6 %).

La baisse de la mortalité en 2023 concerne tous les types de réseaux routiers

L’ensemble des réseaux routiers enregistre une baisse de la mortalité routière en 2023 :

- sur les routes hors agglomération, 1 881 personnes sont décédées (-3 % par rapport à 2022) ;
- en agglomération, 1 016 personnes sont décédées (-2 % par rapport à 2022) ;
- sur les autoroutes, 273 personnes sont décédées (-7 % par rapport à 2022). La mortalité reste en hausse sur ce réseau de +4 % par rapport à 2019.

En termes de blessés graves en comparaison avec 2022, leur nombre baisse légèrement hors agglomération (7 500 blessés graves estimés sur ce réseau routier -1 %). Avec 7 200 blessés graves estimés sur les routes en agglomération, le nombre de blessés graves reste stable. Sur autoroute, l’estimation des blessés graves s’établit à 1 100 soit une hausse de +2 %.

Baisse de la mortalité outre-mer en 2023

Selon l’ONISR, 232 personnes sont décédées sur les routes ultramarines en 2023, contre 283 en 2022, soit 51 tués de moins (-18 %). 136 personnes sont décédées dans les départements d’outre-mer (DOM) et 96 dans les collectivités d’outre-mer (COM) et en Nouvelle-Calédonie.

En 2023, les départements d’outre-mer comptent 61 tués sur la route par million d’habitants, ce chiffre est inférieur à la moyenne 2018-2022 (75 tués/M hab.) mais reste significativement plus élevé que celui de la France métropolitaine (48 tués/M hab.). Avec 158 tués par million d’habitants, le chiffre des collectivités ultra-marines est encore plus éloigné des résultats de la France métropolitaine.

Les évolutions positives concernent la mortalité routière des jeunes adultes de 18-34 ans, en forte baisse avec 82 tués en 2023 contre 128 tués en 2022 et celle des usagers de deux-roues motorisés (73 tués contre 99 en 2022) ; le non-port du casque est encore relevé dans un tiers des décès chez ces usagers. La mortalité des piétons est également en baisse (38 tués contre 49 en 2022) et s'établit au niveau de celle de 2010.

La mortalité automobiliste, qui représente le tiers de la mortalité routière outre-mer, est cependant également en baisse avec 87 décès contre 101 en 2022. Le défaut de port de la ceinture de sécurité reste un enjeu majeur dans les outre-mer. Selon les territoires, entre 50 % et 76 % des automobilistes tués n'avaient pas attaché leur ceinture. A l'inverse, l'année 2023 dans les outre-mer enregistre une hausse de la mortalité des cyclistes (16 tués soit 3 de plus qu'en 2022), et des seniors de 65 ans et plus (36 tués en 2023 soit 4 de plus qu'en 2022).

Source : Communiqué de Presse. Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer – 1^{er} février 2024.

Amicalement.

Webmaster – Communication
Hervé BLAISE



Le Président
Fernand ROZIAU

